



UMNB Annual Conference and AGM 2018 | Conférence annuelle et AGA 2018 de l'UMNB
September 28-30 2018 | du 28 au 30 septembre 2018
Crowne Plaza Fredericton NB

DEMANDE DE RÉOLUTIONS

Tous les membres sont invités à soumettre des résolutions à l'AGA 2018 le 28-30 septembre 2018. Lors de l'AGA, il y aura un débat sur les résolutions et les membres de l'UMNB seront appelés à se prononcer.

Toutes les nouvelles résolutions doivent être reçues avant le vendredi 17 août 2018. Les résolutions reçues après le 17 août 2018 ne seront pas à l'ordre du jour de l'AGA 2018.

Selon l'article 17.1 des statuts de l'UMNB, « toute municipalité membre désirant apporter un changement [aux statuts] peut soumettre des modifications par écrit au directeur général, au moins quatre semaines avant l'assemblée générale annuelle. »

Les résolutions peuvent être soumises par les méthodes suivantes :

Courriel : umnb@nb.aibn.com

Courrier : Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
Attn: Comité des Résolutions/Politiques/Constitution
302-259 rue Brunswick,
Fredericton NB E3B 1G8

Fax : 506- 444-2286

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter Margot Cragg au 506-444-2285 ou umnb@nb.aibn.com.